



## **UNE AFFIRMATION REPETEE NE VAUT PAS VERITE**

### **Le taux de marge des entreprises sert l'investissement et l'emploi**

On entend souvent les représentants du patronat – relayés par des économistes complaisants et un grand nombre de politiques – nous répéter que l'accroissement du taux de marge des entreprises (le rapport des résultats bruts d'exploitation sur la valeur ajoutée brute) sert l'investissement et l'emploi.

A leurs yeux, une des conséquences est qu'il faut alléger, encore et toujours, la fiscalité « pesant » sur les sociétés.

Cette affirmation, présentée comme une vérité scientifique, ne résiste pas à un bref examen issu de données historiques incontestables.

Ainsi, au début des années 60, le taux de marge se situait en moyenne à 28,5%. Durant la même période, le taux d'investissement était de 25,2% et celui du chômage de 3,3%.

De la fin des années 70 au milieu des années 80, les taux étaient respectivement les suivants : 26,4%, 21,4% et 5,8%.

Au début des années 2000, le taux de marge avait grimpé à 32,5%, le taux d'investissement n'avait pas évolué à 21,4% mais le taux du chômage était monté à 8,3%.

Et, de 2014 à 2020 (dernière année stabilisée), le taux de marge était en moyenne de 32%, le taux d'investissement de 23,7% et le taux de chômage de 9%.

Par ailleurs, il est d'ores et déjà avéré que 2021 sera une année record pour le taux de marge qui devrait bondir au-delà des 35% !

Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'argument soit disant imparable ressemble surtout à ... une entourloupe !

La réalité, c'est que l'accroissement des taux de marge, permis et subventionné par l'afflux de fonds publics, a été synonyme de moindres investissements et de montée du chômage.

Et, c'est bien parce que, pour l'essentiel, pour les capitalistes, il faut toujours dégager davantage de profits pour gaver les actionnaires de dividendes stratosphériques !